

OUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE: A tous ceux qui ces presentes Lettres verront, Salut. Ayant vû & examiné le Traité conclu, arresté & signé à Utrecht le 11. du pre-

arresté & signé à Utrecht le 11. du present mois d'Avril, par nôtre tres-cher & bien amé
Cousin, le Marquis d'Huxelles, Maréchal de France, Chevalier de nos Ordres, & nôtre Lieutenant General au Gouvernement de Bourgogne, & nôtre cher
& bien amé le Sieur Menager, Chevalier de nôtre
Ordre de Saint Michel, nos Ambassadeurs extraordinaires & Plenipotentiaires, en vertu des pleins-pouvoirs que nous leur en avions donné, avec le Sieur Jean
Gomés de Silva, Comte de Tarouca, Seigneur des
Villes de Tarouca, de la Lin, de Lazarin, de Penalva, de Gulfan & leurs dépendances, Commandeur
de Villacova, du Conseil de nôtre tres cher & trésaimé Frere, le Roy de Portugal, Mestre de Camp de
ses Armées, & c. & le Sieur Don Loüis de Cunha,
Commandeur de sainte Marie d'Almendra, du Con-